



Conseil économique et social

Distr. générale
14 août 2012
Français
Original : anglais

Session de fond de 2012

New York, 2-27 juillet 2012

Point 9 de l'ordre du jour provisoire*

**Application de la Déclaration sur l'octroi
de l'indépendance aux pays et aux peuples
coloniaux par les institutions spécialisées
et les organismes internationaux associés
à l'Organisation des Nations Unies**

Rapport du Président du Conseil sur les consultations tenues avec le Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

Informations présentées par les institutions spécialisées et les autres organismes des Nations Unies sur leurs activités en ce qui concerne l'application de la Déclaration

Rectificatif

Paragraphe 5

Remplacer le texte existant par ce qui suit :

5. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ne coopère encore avec aucun autre territoire non autonome que les Tokélaou, qui sont devenues membre associé en juin 2011. Actuellement, elle n'entretient guère de relation avec les territoires non autonomes : elle se limite à investir dans des projets régionaux qui concernent principalement la protection du milieu côtier. En outre, en collaboration avec la Banque de développement des Caraïbes, le Centre de la Communauté des Caraïbes sur les changements climatiques, l'Agence caraïbe pour les secours d'urgence en cas de catastrophe naturelle et l'initiative CARIWIN (financée par l'Agence canadienne de développement international), la FAO a organisé un atelier régional consacré à l'élaboration pour le secteur agricole de plans de gestion des risques de catastrophe en cas d'ouragan, d'inondation et de

* E/2012/100.



sécheresse. Tenu à la Grenade du 17 au 19 janvier 2012, cet atelier a accueilli des participants venus de pays des Caraïbes et des territoires d'Anguilla, des îles Vierges britanniques, de Montserrat et des îles Turques et Caïques. Les participants ont également pris part à une étude financée par la FAO et destinée à déterminer l'état d'avancement des plans de gestion des risques de catastrophe concernant le secteur agricole.
